

Contexte général

Les résultats de l'extrême droite aux élections européennes et la décision du président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale dans la foulée constituent un double séisme dans la vie politique de notre pays.

En arrivant largement en tête du scrutin, l'extrême droite atteint un niveau inédit dans ce type d'élection, confirmant la progression continue d'une idéologie politique dangereuse et incompatible avec les valeurs démocratiques et les revendications sociales portées par le SNES et la FSU dans son ensemble.

Comme nous n'avons pas arrêté de le dénoncer depuis de longues années, derrière la stratégie de normalisation menée par l'extrême droite, leurs idées et leurs pratiques reposent fondamentalement sur la division entre les individus et entre les communautés et sur la mise en cause des libertés individuelles et collectives. Nous connaissons ses votes en France comme en Europe, ils sont toujours défavorables aux travailleuses et aux travailleurs : austérité pour les salaires et les services publics, réformes constitutionnelles remettant en cause l'indépendance de la justice et le rôle des syndicats, attaques contre les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, remise en cause du droit à l'IVG, politiques racistes qui mettent en opposition les travailleuses et les travailleurs en fonction de leur religion, de leur sexe ou genre, de leur couleur ou de leur nationalité.

Le SNES-FSU, aux côtés des autres organisations syndicales et du mouvement social, alerte sur la nécessité et l'urgence d'agir ensemble dans l'unité la plus large pour empêcher l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir, notamment en s'investissant dans VISA. Le SNES et la FSU doivent prendre toute leur part dans la construction de cette unité afin de faire barrage au RN et y porter leurs propositions pour faire advenir la véritable alternative : une alternative sociale, féministe et écologiste, aux antipodes du projet de l'extrême droite ainsi que des politiques néolibérales qui font son terreau depuis des années.

Au niveau international, la situation de guerre insupportable demeure en Ukraine et à Gaza, mais aussi au Soudan qui s'enfonce dans une terrible guerre civile, dans le silence médiatique.

Petite lueur dans les ténèbres, un non-lieu semble en passe d'aboutir d'ici juillet à Hong-Kong dans le procès fait par les autorités au magnat de la presse Jimmy Lai.

Fonction publique

La situation politique a mis en pause la destruction programmée par Stanislas Guerini (fin des catégories, rémunération au mérite ...). Hélas, on ne peut en dire autant du projet concernant le recrutement et la formation des futur·es enseignant·es tout comme la réforme du chômage qui touche directement les non-titulaires, personnels souvent précaires et malmenés par l'Éducation Nationale.

Éducation nationale

En préalable, nous tenons à dénoncer la politique de la chaise vide de la ministre aux instances nationales, ce qui souligne le mépris des gouvernements successifs d'E. Macron.

La lutte contre la réforme du « choc des savoirs » a continué à se déployer dans notre académie comme sur le reste du territoire. En plus des divers modes d'action déjà utilisés (grèves, rassemblements, collègues morts etc.), le SNES-FSU, fort de son expertise juridique, a développé, en complément, une stratégie de résistance au sein des établissements. Pour résister à cette réforme contraire au modèle de l'École publique que nous défendons, fondé sur l'accueil de tous les élèves et la mixité scolaire et sociale, un des leviers consiste en effet à s'appuyer sur les prérogatives des Conseils d'Administration des EPLE telles que définies par le Code de l'Éducation.

55 Cette stratégie, largement utilisée dans les collèges de l'académie par une coalition qui n'a en rien perdu de sa vigueur entre personnels et parents d'élèves, s'est toutefois parfois heurtée à une opposition de chefs d'établissement qui ont refusé de mettre au vote certaines de ces demandes pourtant parfaitement réglementaires, en s'appuyant sur des consignes du rectorat.

60 Le Conseil académique dénonce cette politique d'obstruction de certains personnels de direction qui, par ce type de pratique scandaleuse, dénaturent le fonctionnement du CA et empêchent son expression. Le SNES-FSU académique, au plus près du terrain, a envoyé à trois reprises des mails à tou·tes les adhérent·es de l'académie afin d'adapter ses conseils et stratégies aux situations et blocages qui lui ont été remontés. Il accompagnera les collègues qui le souhaitent dans des recours administratifs, dès lors que le fonctionnement réglementaire du CA aura été entravé. Par ailleurs, la section académique a décidé
65 d'organiser le 18 juin un stage syndical pour lutter en CA contre le « choc des savoirs ».

Concernant les corrections et les commissions des épreuves du DNB, le conseil syndical dénonce les dates tardives qui mobilisent les personnels au-delà du calendrier scolaire, ce qui constitue une première dans l'académie.

70 En lycée, l'année est de plus en plus désorganisée avec d'une part, la mise en place des stages de seconde dont l'échec est patent et, de l'autre, la volonté renouvelée de rendre le SNU obligatoire d'ici à 2026. Par ailleurs, nous dénonçons ici la pression mise sur les collègues en charge des corrections qui, trop souvent, se trouvent convoqué·es en même temps pour corriger des copies dans un délai très
75 contraint et aussi pour faire passer les épreuves du grand oral.

La rentrée 2024-2025 s'annonce d'ores et déjà extrêmement complexe avec la poursuite de la suppression de postes dans le second degré, dans un contexte de pénurie accrue de personnels dans l'Éducation Nationale, le « choc des savoirs » sous ses multiples aspects (groupes, programmes, manuels, DNB...), la mise en œuvre de l'accueil 8h-18h en Éducation prioritaire, les premières classes de prépa
80 seconde...

A noter dans ce contexte la belle mobilisation de nos camarades :

85 - Non-titulaires et AESH le 5 juin, pour dénoncer la précarité dans la Fonction Publique avec, entre autres, la question des rémunérations et des grilles salariales.

- Psy-EN, tout récemment, avec un rassemblement à Paris le 6 juin. En effet, une terrible épée de Damoclès pèse sur elle et eux, avec un projet de déconcentration et de dénaturation de leurs métiers qui les regrouperait avec les autres personnels médico-sociaux et les mettrait au service de structures de santé
90 hors Éducation Nationale.

95

100

105

110



ACTION

Le Conseil syndical du SNES-FSU de Nantes, réuni ce jour, appelle à faire barrage au RN en participant notamment à tous les rassemblements prévus sur le territoire dans les prochains jours et prochaines semaines.

115

Pour samedi 15 juin :

44

- Nantes : 14h, Miroir d'Eau
- Ancenis : 10h, théâtre du Quartier Libre
- Châteaubriant : 11h, place de la mairie
- Clisson : 18h, parvis de la gare
- Saint-Nazaire : 11h, place de l'Amérique latine

120

49

- Angers : 11h Place du Ralliement
- Cholet : 11h Devant la mairie
- Segré : 11h Place du port

125

53

- Laval : 17h, Parvis des Droits de l'Homme

130

72

- Le Mans : 10h, devant la Préfecture
- Sablé sur Sarthe : 10h, devant la mairie

135

85

- La Roche sur Yon : 10h, place Napoléon
- Fontenay le Comte : 10h30, devant le musée

140

Le Conseil syndical appelle à être nombreux pour peser sur les partis politiques les mieux à même d'opposer au RN notre projet pour la société et nos revendications légitimes.

Le Conseil syndical appelle à voter pour les candidatures uniques du Front populaire.

145

Le Conseil syndical, attaché à l'École de la République et aux valeurs de celle-ci, appelle ses adhérent·es à continuer de s'opposer au « choc des savoirs » et au tri scolaire et social des élèves. Non, nous ne trierons pas nos élèves à la rentrée !

150

Le Conseil syndical envisage toutes les modalités d'action :

- d'ici la fin de l'année scolaire 2023-2024, notamment durant la période des examens et des corrections ;
- à la rentrée prochaine, lors de l'accueil des stagiaires à partir du 26 août, lors de la pré-rentrée des enseignant·es le vendredi 1^{er} septembre ou lors de la rentrée des élèves à partir du lundi 4 septembre.

155

Le Conseil syndical de Nantes se mandate pour porter à la CAN la proposition d'une grève à la rentrée, dans un cadre fédéral et syndical le plus large possible, en exigeant un plan ambitieux pour l'École publique.

160

Texte adopté à l'unanimité des 22 présent.es